

NUMÉRO

63

HIVER 2025

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

LE SPARNONIEN



ÉPERNON | VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

INTERVIEW DU MAIRE
BILAN ET PROJETS

INONDATIONS
COMPRENDRE POUR
MIEUX ANTICIPER

SCOLARITÉ
L'ÉCOLE INCLUSIVE
À ÉPERNON



ÉPERNON
www.ville-epernon.fr



Expanscience et Épernon, une histoire qui dure

Chez Expanscience, nous sommes une société à mission et notre raison d'être est d'aider chacun à façonner son bien-être, de l'enfance à la séniorité. C'est ce qui nous fait avancer, chercher, innover depuis plus de 70 ans. Indépendants dans l'âme, nous sommes une entreprise française 100 % familiale.

Un site historique ...

Sur ce site historique, nos équipes Innovation, Recherche, Développement et Production, soit près de 300 collaboratrices et collaborateurs, travaillent en concertation.



64 millions
de produits fabriqués
sur le site d'Épernon

Produits distribués
dans **100 pays**

... engagé localement pour les Hommes et l'environnement

Pour nous c'est clair : le bien-être des femmes et des hommes est indissociable de la santé de la planète, et se trouve entre nos mains, à tous.



Notre impact positif sur la société et l'environnement est reconnu par la certification B Corp et à travers notre programme de RSE « impACT », nous nous engageons à devenir une entreprise à impact positif et régénératrice.

→ Parmi nos actions :

- 11 % des emplois du secteur pharmaceutique, cosmétique et chimique du département Eure-et-Loir liés à notre activité.
- 100 % d'électricité renouvelable achetée sur notre site.
- -33 % de gaz, -22 % d'électricité et -25% d'eau consommés par unité produite depuis 2010 sur notre site d'Épernon.
- 3 certifications ISO : 50001, 14001 et 45001.

→ Nos engagements pour notre site d'Épernon :

- Valoriser 100 % de nos déchets d'ici à 2025.
- Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.
- Acheter 20 % de gaz vert d'ici 2024.
- Développer et renforcer les filières locales, notamment avec nos partenaires agricoles.

*Le bien-être
est entre
nos mains*



FRANÇOIS
BELHOMME

L'ÉDITO DU MAIRE

SOMMAIRE

p 04

Retour en images

p 06

Associations

p 07

Interview du maire

p 08

Dossier : inondations

p 10

Agenda

p 12

Brèves

p 13

Recensement

p 14

Culture : une approche ludique de la lecture

p 15

Scolaire : l'école inclusive à Épernon

p 16

Agenda

p 18

Modification de circulation rue du Sycomore et état-civil

p 19

Tribunes libres

Chères Sparnoniennes, chers Sparnoniens,

A l'aube de cette nouvelle année, je souhaiterais avant tout vous renouveler mon vœu de servir notre territoire, aujourd'hui plus que jamais, dans un contexte national de crise politique permanente et dans un contexte financier délicat pour toutes les collectivités, sans oublier les questions internationales.

J'ai évidemment une pensée pour tous ceux d'entre vous qui ont été touchés, plus ou moins fortement, par les inondations d'octobre dernier. Nous souhaiterions tous éviter ce type d'événement dramatique. Mais une nouvelle fois, après 2016, après la crise sanitaire de 2020, nous avons su faire face, collectivement.

Je remercie solennellement l'ensemble des services d'interventions, pompiers, gendarmes, police municipale, services municipaux ou intercommunaux et élus de la ville qui ont contribué à accompagner nos habitants dans cette situation d'urgence. Très rapidement, j'ai pris la décision de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde, et de créer, pour la première fois, une cellule de crise centralisée avec les différents intervenants en mairie. Nous avons su faire face.

Je loue la résilience de chacun d'entre vous vis-à-vis de ces montées des eaux. Nous ne restons pas passifs face à ces événements et travaillons avec l'ensemble des interlocuteurs, État, communauté de communes, Syndicat Mixte de la Drouette de la Voise et de leurs Affluents et le Syndicat Intercommunal de la Région de Rambouillet, non pas pour endiguer les inondations - ce combat étant perdu d'avance - mais pour réduire leurs impacts potentiels et pour améliorer nos capacités de réaction et nos outils.

Ces situations d'urgence ne doivent pas nous éloigner, élus de la ville, de notre combat de fond : accompagner notre territoire et ses habitants, pour améliorer votre quotidien et vous garantir un cadre de vie agréable au sein de notre Petite Cité de Caractère.

Cette année 2025 sera celle du renouveau des Prairiales, joyau culturel de notre ville. Depuis 30 ans, plusieurs générations de Sparnoniens et d'habitants des communes avoisinantes, ont pu bénéficier des programmations culturelles, orientées vers l'ensemble des publics, des plus jeunes aux plus expérimentés. Grâce aux travaux bientôt achevés, nous garantissons une longévité culturelle de qualité à Épernon.

Parce que c'est là le cœur de notre politique : permettre à chacun de vivre dans un environnement favorable, bénéficiant d'un patrimoine historique et verdoyant, profitant d'infrastructures culturelles, sportives ou éducatives répondant à vos besoins.

Pour cela, nous sommes extrêmement vigilants et n'aurons de cesse de vous défendre face aux décisions et aux vellétés politiques de quelques sortes, nationales ou locales.

Épernon a toujours été une ville dynamique, culturelle, sportive et historique. Au cœur de son territoire, au croisement de deux Régions et de deux Départements, nous continuons notre travail à votre service.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2025, que j'espère remplie de joie, de bonheur et de partage avec vos proches.

Votre maire,
François BELHOMME



le Sparnonien hiver 2025 - n°63

Directeur de publication : François Belhomme, maire d'Épernon • Rédaction : Alexyane Rebel, Mathieu Ana et coordonnée par le service communication. Couverture : Illustration de l'espace culturel Les Prairiales ©Damien Cabiron. Crédits photos : Dominique Bonnet, Jade Sauvee, Secours Catholique, Office du tourisme, Mathieu Ana, Shutterstock, Adobe Stock. Maquette & réalisation, régie publicitaire : agence Café Noir. Impression : Impression Création Services

RETROUVEZ NOUS SUR

WWW.VILLE-EPERNON.FR



@MairieEpernon

ET SUR L'APPLICATION « Épernon »



@MairieEpernon



- RETOUR EN IMAGES -



Toutes ces photos, et bien d'autres, sont publiées régulièrement sur la page facebook : « Mairie Épernon » et sur la page Instagram @MairieEpernon.



- 1 • Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918
- 2 • Célébration de la Sainte-Barbe le 30 novembre
- 3 • Atelier créatif d'Halloween à la Pergola le 19 octobre
- 4 • Exposition aux Pressoirs en septembre
- 5 • Festival Grains de Folie le 15 septembre
- 6 • Lancement de la marche rose au Centre de Soins Infirmiers du Prieuré Saint-Thomas le 16 novembre
- 7 • L'heure du conte à la médiathèque la Pergola le 4 septembre
- 8 • Remise des diplômes du Brevet des Collèges le 22 novembre
- 9 • Robert Marchant, ancien athlète devenu paraplégique à ses 22 ans, part d'Épernon vers le Mont Saint-Michel avec son vélo à bras
- 10 • Saint-Fiacre le 15 septembre



LE SECOURS CATHOLIQUE PRÉSENT SUR LE MARCHÉ LE MARDI MATIN AVEC LE FRATERNIBUS

Depuis le 13 février 2024, le Fraternibus du Secours Catholique a été présent une semaine sur deux sur le marché communal du mardi matin. L'objectif était de maintenir la présence du Secours Catholique à Épernon suite à l'arrêt de l'équipe locale. En 15 passages en 2024, il a accueilli 22 personnes, plusieurs fois pour certaines. Elles venaient pour un moment de convivialité, discuter autour d'une boisson, échanger dans le cadre de l'accueil-écoute-accompagnement (accès

aux droits, orientation vers un partenaire) avec parfois une aide alimentaire ou vestimentaire d'urgence. Trois personnes ont retrouvé du travail grâce à la mise en relation avec Action Emploi, une a trouvé une formation à l'issue de laquelle elle a retrouvé un emploi. Cette présence permet de stimuler un nouveau groupe de bénévoles et recréer une équipe locale pérenne. Le secours catholique proposera prochainement des permanences dans les locaux d'Action-Emploi.



DEVENEZ MEMBRE DU CLUB DES SUPPORTERS DE LA SECTION FOOTBALL DE L'AMICALE



Il n'y a pas de grande équipe sans supporters ! Venez encourager nos Sparnoniens. Chantons, rions, partageons ensemble des moments uniques ! Le Club des Supporters propose à tous ses membres de profiter d'avantages et de services exclusifs. Alors rejoignez-les pour vivre des émotions en famille, entre amis... tout au long de l'année ! Nos joueurs ont besoin de notre soutien ! Devenez membre du club des supporters en flashant le Qr code.



L'Office du Tourisme d'Épernon vous fait vivre le territoire

L'office de tourisme des Portes Euréliennes, c'est une petite équipe présente tout au long de l'année et prête à vous accueillir à Épernon du mardi au samedi de 11h à 17h ! Ils ont à cœur d'informer et de conseiller les touristes, mais aussi les locaux. Leur passion : faire découvrir ou redécouvrir le territoire et les professionnels qui l'animent. Ils organisent régulièrement des événements comme le festival Patri'mômes, qui aura lieu du 4 au 19 avril 2025 à destination des 6-12 ans autour du patrimoine naturel et culturel, les « RDV de la Forme » dont la première édition aura lieu le dimanche 13 avril 2025, les Échappées à vélo le 15 juin 2025, une balade vélo à la journée accessible à tous vous permettant de découvrir le territoire différemment, ainsi que des soirées concerts cet été.

N'hésitez pas à les suivre sur leurs réseaux sociaux pour ne rien rater de l'actualité et des découvertes !

Office de Tourisme
des Portes Eureliennes
1 rue bourgeoise
28230 Épernon
02 37 23 05 04
www.tourismeporteseureliennes.fr



INTERVIEW

DU MAIRE

L'année dernière vous nous dressiez un bilan à mi-mandat. Quels sont les grands dossiers qui ont évolué en 2024 ?

Tout d'abord, le chantier des Prairiales, fleuron culturel de notre ville est bientôt terminé. Il représente un investissement conséquent, tant financier pour la collectivité que bénéfique pour l'avenir de nos jeunes et de notre population. La culture, c'est extrêmement important. C'est grâce à des outils comme les Prairiales que nos citoyens peuvent s'émanciper de leur quotidien et bénéficier d'une ouverture culturelle sur le monde qui les entoure. C'était une des promesses de notre mandat. J'ai le plaisir de vous confirmer que la salle sera bien remise en fonctionnement pour la saison 2025-2026. Nous organiserons une inauguration d'ici l'été où chacun pourra venir découvrir le renouveau de notre espace culturel.

Ensuite, il y a du nouveau au sujet de la rue Drouet. Si le promoteur qui devait racheter l'immeuble sinistré et créer de nouveaux logements s'est retiré, nous sommes intervenus et avons mandaté l'EPFLI (Etablissement Public Foncier Interdépartemental) pour racheter le bâtiment au nom de la ville. Le propriétaire a confirmé dernièrement à la presse qu'il acceptait l'offre proposée. Le dénouement est donc proche, nous pouvons espérer des travaux de démolition et une réouverture de la rue dans le courant de l'année.

Enfin, nous continuons de simplifier et d'améliorer l'administration publique locale. Nous avons ainsi changé les horaires de la mairie à l'automne 2024, suite à l'enquête publique préalable. Nos services sont encore plus proches de chacun de nos habitants. Nous allons continuer ce travail afin de perfectionner le service public sparnonien.

Pouvez vous nous parler des finances de la ville ?

Oui, c'est toujours un point central et important, pour chacun des citoyens car il s'agit de l'argent public issu de leurs impôts, comme pour la collectivité car c'est avec une bonne santé financière que l'on peut réaliser nos projets.

En 2023, nous avons vécu de plein fouet une crise financière internationale, le coût de l'énergie s'est envolé et nous en voyons encore aujourd'hui les conséquences. En parallèle, nous avons maintenu certains de nos projets phares comme les travaux des Prairiales qui étaient devenus nécessaires. Nous avons également fait évoluer nos pratiques et réalisons désormais un budget supplémentaire en septembre, en complément de notre budget primitif en début d'année. Cela peut sembler purement technique, mais cela nous permet une meilleure faculté de réaction et d'action. Comme vous le savez, cette année, nous avons dû réaliser un emprunt pour fi-



nancer une partie des travaux des Prairiales. Contrairement à ce que certains annoncent, cet emprunt n'est pas malsain. Au contraire, c'est grâce à ce type de solution qu'une collectivité peut vivre et proposer un bon cadre de vie à ses administrés. C'est notre rôle d'élu que de faire des choix. Nous avons donc choisi de rénover notre patrimoine culturel et de lui permettre de rayonner sur notre territoire. Par ailleurs, nous sommes extrêmement vigilants quant aux budgets de fonctionnement de la ville. Nous prenons à la fois soin de ne pas dépenser sans que ce ne soit justifié, et nous maintenons un niveau de service exceptionnel pour une ville de notre taille. Nos services culturels, nos grands événements, nos équipements sportifs et notre soutien aux associations sont autant de valeur ajoutée à notre territoire que nous souhaitons maintenir et valoriser.

Au cours de cette année 2024, on a vu s'installer une instabilité politique dans le pays. Que pouvez-vous nous en dire ?

Je ne rentrerai pas dans des questions de politique nationale. Comme vous le savez, la liste que j'ai menée en 2020 se veut trans-partisane et au service des Sparnoniennes et des Sparnoniens. En revanche, j'ai toujours considéré les élus locaux comme les premiers relais des habitants, leurs premiers défenseurs. A ce titre, je suis particulièrement vigilant aux évolutions des compétences des différentes collectivités et aux positionnements de leurs différents organes dirigeants. Épernon est au cœur de son territoire, ville siège de sa communauté de communes, porte d'entrée du Département et de la Région. L'ensemble de ces collectivités sont naturellement nos amies et nous devons continuer de travailler main dans la main au service de nos habitants. En revanche, nous ne pouvons pas laisser des administrations agir comme si nous et nos habitants n'étions pas une part importante des territoires. Les villes centres comme Épernon doivent être au cœur des politiques locales.

Quel message souhaitez-vous faire passer pour cette nouvelle année ?

Plus que jamais un message de bien vivre ensemble. A l'été 2023, de nombreux territoires se sont littéralement embrasés lors d'émeutes sans précédent. Précédemment, nous avons vécu une crise sans précédent avec les Gilets Jaunes. Depuis quelques mois, nous constatons des clivages de plus en plus importants : au niveau politique bien sûr, avec une instabilité inédite, mais aussi au niveau économique. De nombreux plans de restructuration sont annoncés. Plus que jamais, nos collectivités territoriales doivent être au soutien des habitants et des citoyens. Nous devons être de plus en plus solidaires et permettre à tous de vivre en sécurité dans un climat apaisé. Cela peut paraître un vœu pieu, mais c'est le cœur, l'action qui nous guide, avec l'ensemble du conseil municipal, dans tous les secteurs de nos compétences. Jusqu'au dernier jour de notre mandat nous serons au travail pour les Sparnoniennes et les Sparnoniens.

LES INONDATIONS EXCEPTIONNELLES D'OCTOBRE 2024 : COMPRENDRE POUR MIEUX ANTICIPER

Notre territoire a connu en octobre dernier deux épisodes d'inondations majeurs qui ont marqué la vie de notre commune. À huit jours d'intervalle, les 10 et 18 octobre, la Drouette et ses affluents ont atteint des niveaux historiques, dépassant même la crue de référence de 2016.

Ces événements exceptionnels trouvent leur origine dans une configuration météorologique particulière. Après un mois de septembre déjà très pluvieux (146 mm de précipitations), la première inondation a été déclenchée par des pluies intenses : 93 mm en 72 heures. La seconde crue, survenue le 18 octobre, a été causée par des orages violents, déversant localement jusqu'à 50 mm de pluie en seulement deux heures sur des sols déjà saturés.

Le bassin versant de la Drouette, qui s'étend sur 235 km² entre les Yvelines et l'Eure-et-Loir, présente des caractéris-



tiques qui amplifient ces phénomènes. En amont, la forêt de Rambouillet, avec ses pentes marquées, accélère l'écoulement des eaux. Les vastes plateaux agricoles, représentant plus d'un tiers de la surface du bassin, ont également joué un rôle majeur : saturés d'eau, ils n'avaient plus la capacité d'absorber les précipitations, transformant les fossés en véritables torrents.

Contrairement à certaines inquiétudes, les inondations ne résultent pas d'une mauvaise gestion des vannes de l'étang de la Tour à Rambouillet. Les données sont claires : lors du premier épisode, la vanne de fond est restée fermée et le débit maximal sortant par le déversoir de sécurité n'a été que de 262 litres par seconde, une quantité minime comparée aux 29 600 litres par seconde mesurés en aval. Lors du second épisode, le débit de sortie total n'a pas dépassé 254 litres par seconde. Ces chiffres démontrent que la cause principale des inondations est la combinaison de plusieurs facteurs : sols saturés, ruissellements intenses des plateaux agricoles et forestiers, et remontées de nappes. Le SMAGER (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Étangs et Rigoles) avait d'ailleurs anticipé les événements en abaissant préventivement le niveau de l'étang dès septembre, passant

Comment mesure-t-on les précipitations de pluies ?

Les hauteurs de précipitations sont mesurées par un pluviomètre. Le «mm» correspond en volume, à une hauteur d'eau de 1 mm sur une surface plane de 1 m² (soit 1 litre d'eau / m²).





de 4,33 m à 4,05 m. Cette gestion préventive a permis de stocker plus de 280 000 m³ d'eau lors de chaque épisode, réduisant significativement l'impact des crues en aval.

Le 10 octobre, le pic de crue enregistré à la station de Saint-Martin-de-Nigelles a atteint 29,6 m³/s, dépassant légèrement le record de 2016 (29,4 m³/s). Cette mesure historique illustre l'ampleur du phénomène qui a touché notre territoire.

Sur Épernon, ces inondations ont fortement impacté un secteur allant de l'école de la Chevalerie sur Droue-sur-Drouette, jusqu'à l'avenue de la prairie et une partie des ruelles. De nombreux foyers, commerces et services de santé ont été touchés. L'école intercommunale de la Chevalerie a été particulièrement impactée, à deux reprises.

Si les élus, agents communaux, intercommunaux et personnels de l'éducation nationale ont tout fait pour rouvrir l'école maternelle en quelques jours, l'école élémentaire a dû rester fermée jusqu'aux vacances scolaires. Les élèves ont pu être accueillis au sein des écoles de la Billardièrre et de Louis Drouet.

Cette nouvelle situation exceptionnelle nous rappelle l'importance de l'aménagement du territoire. La ville d'Épernon travaille activement avec l'ensemble des acteurs du territoire - État, Département, communauté de communes, Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et de leurs affluents - pour améliorer notre résilience face à ces événements climatiques extrêmes.

La mise en place rapide du Plan Communal de Sauvegarde et la création d'une cellule de crise centralisée ont permis une gestion efficace de ces événements. Cette expérience conduit aujourd'hui la municipalité à renforcer ses outils de prévention et d'intervention, non pas pour empêcher les inondations, mais pour mieux protéger la population et limiter leurs impacts sur notre cadre de vie.



HEURE PAR HEURE : LA SITUATION D'URGENCE DES 9 ET 10 OCTOBRE DERNIER.



Dès le mardi 8 octobre, la Préfecture d'Eure-et-Loir informait la population de l'alerte météo relative à la tempête Kirk. Cette alerte, de niveau orange, débutait le mercredi 9 octobre à 10h, annonçait jusqu'à 90 voire 100mm de précipitations localement dans les prochaines heures.

Rapidement, dès le mardi midi, la ville d'Épernon relayait, comme de nombreuses autres collectivités, cette alerte à ses concitoyens via ses supports de communication. Les services municipaux, services techniques en tête se tenaient alors en alerte.

Mercredi 9 octobre, en fin d'après-midi, alors que la pluie tombe depuis plu-

sieurs heures, c'est par la zone d'activité et par la rue des Quatre Filles que les premiers impacts sont déclarés sur notre territoire. Le ruissellement des eaux vient du sud d'Épernon, et bloque le passage autour du rond-point entre les rues des Quatre filles et les routes départementales 996 et 122 (vers Houdreville). Les services municipaux et le maire constatent rapidement la situation sur place. Une déviation est mise en place et une alerte publiée via les réseaux sociaux et les outils de communication de la ville.

Le magasin des laboratoires Expanscience est l'un des premiers à subir une inondation. Puis quelques dizaines de minutes plus tard, une alarme retentit dans la ville. Au bout de quelques minutes, l'information est relayée par les services municipaux : il s'agit d'un court-circuit sur un système de sécurité de l'entreprise Sealed'air. Celui-ci reste sans gravité, mais le décorum est posé. La pluie continue de tomber et ces premières alertes ne sont malheureusement qu'un début.

Les précipitations continueront toute la nuit. De nombreux habitants raconteront plus tard le cauchemar vécu cette nuit-là. Lorsque l'eau débordera des cours d'eau, de la Guéville et surtout de la Drouette au beau milieu de la nuit, l'impact sera très rapide. Les sols sont gorgés d'eau et le ruissellement depuis les bassins versants est maximal.

Dès 5h du matin, des agents municipaux

HEURE PAR HEURE : LA SITUATION D'URGENCE DES 9 ET 10 OCTOBRE DERNIER

des services techniques et l'élu d'as-treinte constatent les rues impactées et mettent en place des déviations de circulation.

A 6h45, le maire déclenche le Plan Communal de Sauvegarde.

Au alentours de 7h du matin, la police municipale effectue un état des lieux officiel des différentes rues impactées par la montée des eaux.

Le PCS, KESAKO ?

Élaboré sous la responsabilité du maire, le Plan Communal de Sauvegarde est un document visant à organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence.

Il comprend, entre autres, l'identification des risques et des enjeux (en particulier le recensement des personnes vulnérables), les moyens d'alerte et d'information de la population, le document d'information communal sur les risques majeurs, l'inventaire des moyens propres de la commune, avec notamment les moyens d'hébergement et de ravitaillement de la population.

Dès 8h, le maire et le Directeur Général des Services sont en contact direct avec la préfecture d'Eure-et-Loir, représentée tout d'abord par Mme Agnès Bonjean, sous-préfète et secrétaire générale.

Très rapidement, l'état de l'inaccessibilité des écoles de la Chevalerie est établi. La rue des Charrons est partiellement inondée. Les transports scolaires desservant l'école (et l'école Louis Drouet) ne passeront pas. Les élèves ne pourront pas être accueillis. Les autres écoles ne seront pas impactées directement.

La médiathèque La Pergola est également inaccessible, comme l'ensemble de l'avenue de la Prairie, mais l'eau n'a pas pénétré l'intérieur du bâtiment.

A 8h40, les élus de la ville, supportés par les services techniques, ouvrent un « Centre d'Accueil des Impliqués », au gymnase le Closelet, afin d'accueillir l'ensemble des personnes qui en auront besoin. Sur place, une cellule de soutien psychologique est mise à disposition par une psychologue professionnelle et élue de la ville.

Très rapidement, la nécessité de coordonner les services de secours et d'in-

Durant la journée du 10 octobre, de nombreux médias ont pris contact et sont venus couvrir les inondations à Épernon : l'Agence France Presse, le Parisien, l'Écho Républicain, M6, France Info, France 3. Le 18 octobre, c'est BFM qui a réalisé un duplex depuis notre ville tout au long de la journée.

tervention est identifiée. François Belhomme, maire, propose alors la tenue d'une cellule de crise en salle des Tourelles, à la mairie.

A 10h30, cette cellule est alors activée. Elle regroupe, autour du maire, les responsables locaux de la coordination des sapeurs-pompiers, de la gendarmerie nationale, de la police municipale, des élus et des services de la ville. Toute la journée, les informations entrantes seront analysées, traitées et déployées sur le terrain depuis cette salle.

A 10h40, un échange avec le Syndicat Mixte de la Drouette, de la Voise et de leurs Affluents (S.M.D.V.A.) permet d'envisager des premières prévisions. Le point de crue maximal pourrait être atteint vers **19h le soir**.

Après plusieurs premiers messages diffusés en urgence, un premier point consécutif de la situation est communiqué aux citoyens à **11h30**. Une cinquan-

taine d'interventions ont alors été traitées ou sont en cours de traitement par les services d'urgences, sapeurs-pompiers en tête. Afin d'anticiper les futures déclarations pour obtenir la reconnaissance en catastrophe naturelle un email dédié est créé, permettant à chaque sinistré de se signaler en mairie.

Les interventions se poursuivront **tout au long de la journée** pour évacuer des habitants ayant leur domicile touché (jusqu'à 1 mètre d'eau chez certains). Des familles sont mises en sécurité, avec de jeunes enfants, des personnes à mobilité réduite secourues. Les pompiers bénéficient alors du renfort d'un bateau et de plongeurs spécialisés.

En début d'après-midi, un pilote de drone sera détaché par les services de secours afin de réaliser des images aériennes. Ces images permettront à l'ensemble de la cellule de crise d'avoir une vue d'ensemble et d'envisager des interventions et mises en sécurité qui n'avaient jusque-là pas été planifiées.

Aux alentours de **14h30**, Christophe Le Dorven, président du conseil départemental d'Eure-et-Loir, président du SDIS 28, accompagné de Marc Guerreni, conseiller département et vice-président du SDIS 28, ainsi que Stéphane Lemoine, vice-président du conseil départemental et président de la communauté de communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France sont venus soutenir l'ensemble des acteurs en charge de la crise. Ils ont félicité les acteurs locaux quant à l'organisation mise en place et le président Le Dorven a rappelé que les SDIS sont





subventionnés par les collectivités locales. Il faut alors saluer les moyens mis à disposition qui permettent les interventions dans ce type d'urgence.

Le 10 octobre, on a pu compter une vingtaine de personnes prises en charge au centre d'accueil d'urgence du Closelet. L'accueil s'est poursuivi tard le soir, une équipe de la Croix Rouge ayant été dépêchée sur place pour maintenir la permanence. Les personnes n'ayant pu rentrer à leur domicile ont été relogées principalement à l'Épi Hôtel, où des chambres ont été réquisitionnées par la mairie et le Centre Communal d'Action Sociale. En lien avec leurs assureurs, de nombreux habitants ont pu bénéficier d'hébergement en hôtel, sur Épernon ou ailleurs.

Le 11 octobre, après une décrue rapide, l'ensemble des rues de la ville sont rouvertes à la circulation. Les élus réalisent un porte à porte pour accompagner les habitants et les informer des démarches à réaliser et les services techniques se relaient pour accompagner les sinistrés à dégager leurs propriétés et com-

mencent des tours avec leurs camions pour dégager les encombrants. Il faudra toutefois attendre plusieurs jours, voire semaines, que les experts passent pour que les habitants puissent évacuer l'intégralité des biens touchés.

Ce vendredi 11 octobre, François Belhomme, maire, a reçu la visite et le soutien appuyé d'Hervé Jonathan, préfet d'Eure-et-Loir. Il a pu lui faire visiter la ville : du conservatoire des meules et pavés (bâtiment municipal le plus touché) aux rues du Grand Pont et Péju, échangeant par exemple avec M. Franc et M. Linet, dont la pharmacie et le cabinet de kinésithérapie ont été particulièrement impactés. M. le Préfet a profité de ces échanges pour rassurer élus et sinistrés : l'État réagira rapidement et prononcera la reconnaissance en catastrophe naturelle quelques jours plus tard.

Le mardi 15 octobre, c'était au tour de Jean-Philippe Agresti, recteur de la région académique Centre-Val de Loire, accompagné d'Evelyne Mège, directrice académique d'Eure-et-Loir de venir visiter les écoles de la ville. Reçus par M. le maire, les représentants de l'éducation nationale sont venus saluer le travail et le dévouement de l'ensemble des acteurs de la chaîne éducative du territoire qui ont œuvré conjointement pour permettre le transfert des élèves des classes élémentaires de la Chevalerie vers les écoles sparnoniennes ainsi que la réouverture rapide

de l'école maternelle de la Chevalerie. D'abord reçu à l'école élémentaire de la Billardière qui accueille temporairement 55 élèves (77 à Louis Drouet), l'ensemble de la délégation s'est ensuite rendu à l'école de la Chevalerie afin de visiter les locaux touchés par les inondations.

Quelques jours plus tard, l'école sera malheureusement touchée une nouvelle fois par les inondations du 18 octobre et ne pourra rouvrir qu'à la rentrée de novembre. Ces nouvelles inondations, bien qu'exceptionnelles, n'impacteront pas autant notre territoire.

La ville d'Épernon, ses élus et l'ensemble des agents municipaux se tiennent aux côtés des habitants. Face à ces situations d'urgence, ils travaillent chaque jour à vous accompagner.



REPAS DES SÉNIORS

Chaque année, la ville d'Épernon invite les personnes de plus de 65 ans pour le traditionnel repas des seniors. En 2024, deux repas seront organisés les 15 et 16 mars à la salle Savonnière pour permettre à tous ceux qui le souhaitent d'y participer.

Vous avez plus de 65 ans ? Vous pouvez vous inscrire en contactant l'accueil de la mairie au 02 37 83 40 67 ou par mail : protocole@ville-epernon.fr

CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Au premier décembre 2024, des rendez-vous pour instruire des titres sécurisés sont disponibles en mairie sous 3-4 jours. C'est le moment pour anticiper vos demandes avant une période traditionnellement plus chargée avant les congés d'été ! Les modalités permettant de faire

réaliser vos nouveaux titres évoluent régulièrement. N'hésitez pas à consulter le site www.service-public.fr pour plus d'informations.

Prenez votre rendez vous à la mairie sur notre site www.ville-epernon.fr et sur notre application mobile « Epernon ».

COLLECTE DE SAPINS

Après les fêtes de fin d'année, vous ne savez pas quoi faire de votre sapin ? Un point de collecte est mis en place sur la place du forum. Vous pouvez y déposer votre sapin, sans ornement ni décoration jusqu'au 19 janvier. L'an dernier, environ 170 sapins ont été collectés et recyclés grâce à cette opération.



Cérémonie d'accueil des nouveaux Sparnoniens

Tous les ans, la ville d'Épernon accueille les nouveaux habitants sparnoniens. A cette occasion, le maire et les élus de la ville vous reçoivent dans la salle des Pressoirs pour vous présenter la ville, ses services et ses infrastructures. Un temps d'échange privilégié pour découvrir votre nouveau cadre de vie et poser toutes les questions que vous souhaitez aux élus sparnoniens.



Pour bien terminer ce moment particulier, une visite de la ville médiévale est organisée, pour encore plus de proximité et de découvertes. Vous pouvez vous inscrire pour la cérémonie du 1er mai 2025 sur www.ville-epernon.fr ou en flashant ce Qr code.

Vous prévoyez des travaux ?

N'oubliez pas vos déclarations d'urbanisme : tous les travaux que vous réalisez sur votre propriété sur l'aspect extérieur (y compris un remplacement à l'identique), qu'ils touchent à l'espace public ou privé, au bâti ou même à l'aménagement d'un terrain (y compris les accès, la voirie ...) doivent respecter un certain nombre de règles :

- Vous devez effectuer des déclarations préalables, plusieurs mois avant le début des travaux
- Si vous ou vos prestataires avez besoin d'empiéter sur le trottoir, la voirie ou le domaine public, vous devez en faire la demande auprès de la mairie
- Vous devez apposer une signalétique sur le lieu des travaux respectant les règles d'urbanisme
- Vous devez produire une déclaration d'achèvement de travaux à la fin de ceux-ci, ce qui clôturera le dossier auprès de la collectivité.

Retrouvez plus d'informations, les déclarations à réaliser et les formulaires à compléter sur le site www.ville-epernon.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

En septembre 2025, ce sont tous les enfants nés en 2022 qui entreront à l'école maternelle. Les inscriptions pour la rentrée 2025-2026 se feront du mardi 25 février au vendredi 21 mars 2025 en mairie pour les écoles maternelles d'Épernon et de Droue-sur-Drouette.

Pour procéder aux inscriptions, vous devez prendre rendez-vous avec le service

scolaire au 02 37 83 88 89 ou par mail via notre site internet sur :

<https://ville-epernon.fr/enfance-jeunesse/scolaire/les-inscriptions-scolaires/>
Lors de votre rendez-vous, vous devez vous munir du livret de famille, de la pièce d'identité du parent déclarant, du carnet de santé pour les vaccinations et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET EMPIÈTEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Devant votre domicile, vous devez casser la glace, enlever la neige et balayer afin de permettre le passage des piétons ainsi que l'écoulement des eaux le long des caniveaux.

Nous vous rappelons par ailleurs que vous devez tailler vos haies, arbustes, arbres et autres végétaux afin qu'ils ne débordent pas et n'empêchent pas le passage sur les espaces publics.

LA POPULATION SPARNONIENNE RECENSÉE EN JANVIER

Cette année, Épernon réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 26 janvier ?

Contactez le service des affaires générales au 02 37 83 88 78 ou par mail : accueil@ville-epernon.fr

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la com-



Recensement
de la population 2025

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

© Insee 2025

mune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de bureaux de vote, etc.

- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite,

structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter le service des affaires générales au 02 37 83 88 78 ou par mail : accueil@ville-epernon.fr

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

UNE APPROCHE LUDIQUE DE LA LECTURE PAR LE JEU POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES DE LA VILLE

En ce vendredi matin de novembre, La Pergola, médiathèque municipale, reste portes closes pour le grand public. Cependant, à l'intérieur, c'est l'effervescence. 24 élèves de CE2 de la classe de Mme Carluer, professeur des écoles de l'école élémentaire de La Billardière, sont reçus par Agathe Morisse, responsable de la médiathèque. Au programme du jour, découverte de la médiathèque avec une chasse aux trésors.

Vous êtes-vous toujours demandé ce qu'il se passe dans la médiathèque alors que vous ne pouvez pas y accéder ? Qui sont ces enfants et ce groupe à l'intérieur ? En ce vendredi matin, ce sont 24 élèves chanceux d'une classe d'Épernon qui sont accueillis et qui vont bénéficier de la médiathèque pendant 2h. Après avoir déposé leurs affaires, direction l'espace jeunesse. Agathe Morisse, rompre à l'exercice, commence alors à échanger avec les enfants :

« Connaissez-vous déjà la médiathèque ? Êtes-vous déjà venus ? » Si pratiquement tous ont déjà pu profiter des sorties lors du temps scolaire et découvrir la Pergola, la moitié des interrogés disent y revenir de temps en temps avec leurs parents. L'objet de l'animation du jour, c'est de faire découvrir aux enfants comment fonctionne le rangement dans ce lieu : « l'idée, c'est que chacun puisse comprendre comment nous rangeons les livres et comment trouver tout ce qu'il recherche » nous raconte Pauline Dugenet, chargée de l'organisation des accueils de classes.

Dans son échange avec les écoliers, Agathe demande : « savez-vous combien d'ouvrages sont disponibles dans la médiathèque ? » les réponses fusent : « 100 ! 200 ! 750 ! 1000... ! » « Hé bien vous en êtes encore loin » reprend Agathe : « en tout,



entre les livres, les documentaires, les CDs, les DVDs, les BDs, les Mangas, revues et autres romans, nous avons environ 15 000 références ! Aujourd'hui, je vais justement vous montrer comment on les range : tout d'abord, ils sont classés par espaces (jeunesse, adulte, documentaires...), puis, ils sont rangés par cotes (...).

Après leur avoir montré différents exemples, Agathe invite les enfants à se regrouper par 2-3 afin de lancer la chasse aux trésors. Un premier indice est donné à chacun, le renvoyant à la recherche d'un livre rangé contenant un autre indice et ainsi de suite. C'est comme si les enfants cherchaient « où est Charlie » dans l'intégralité des espaces. Les élèves vont ainsi arpenter les différents rayonnages de la médiathèque, retrouver les différentes cotes et comprendre le classement mis en place. Au final, ils découvriront un code à déchiffrer qui leur donnera droit à une histoire...

Mme Carluer nous explique alors : « l'idée de ce jeu, c'est de leur faire découvrir les différents rayons qui les concernent. Là, c'est gagné : certains découvrent les livres qui les intéressent et veulent les emprunter ! Avec ce type de sortie à la médiathèque, on répond aux attendus de fin de cycle exprimés par l'éducation nationale : l'enfant lit et fréquente des lieux de lecture. Il lit également des textes de plus en plus longs. »

En fin d'animation, les élèves auront gagné une lecture proposée par la bibliothécaire et pourront repartir en empruntant le livre de leur choix, en accord avec leur maîtresse.

Ainsi Agathe et Pauline ont pu constater que les élèves qui participent à ces accueils de classe deviennent ambassadeurs de la médiathèque et invitent leurs parents à y venir avec eux. Certains redemandent même à emprunter des histoires déjà entendues ou des livres dont on leur a parlé...



Inscription gratuite pour les enfants à la médiathèque



L'ÉCOLE INCLUSIVE À ÉPERNON : L'ÉGALITÉ DES CHANCES AU CŒUR DE L'ÉCOLE LOUIS DROUET

A Épernon, où plus de 556 élèves sont scolarisés cette année, l'école se veut inclusive. Pour accueillir tous les élèves, quels que soient leurs besoins spécifiques (situation de handicap, pathologies, difficultés scolaires) plusieurs dispositifs existent.

Pour découvrir quels accompagnements sont mis en place dans nos écoles, en particulier pour les élèves en situation de handicap, rencontre avec Mme Cormier directrice de l'école primaire Louis Drouet et Mme Le Borgne enseignante et coordonnatrice ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).

Qu'est-ce que l'école inclusive ?

« L'école inclusive est une école qui s'adapte aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap. Toutes les écoles ont pour mission d'accueillir ces élèves et de proposer des adaptations pédagogiques. Ce qui fait la particularité de l'école Louis Drouet, c'est son dispositif ULIS, qui permet d'intégrer des élèves en situation de handicap. Le département d'Eure-et-Loir est pilote dans la mise en œuvre de ce type de fonctionnement », explique Mme Cormier.

Qu'est-ce que le dispositif ULIS ?

« Le dispositif ULIS est conçu pour des élèves en situation de handicap, reconnu par la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie), présentant des troubles cognitifs ou moteurs. Contrairement à une idée reçue, il ne s'agit pas d'une «classe» spécifique regroupant ces élèves, mais d'un accompagnement qui leur permet d'intégrer une classe ordinaire. Ces élèves participent à la vie de leur classe de référence tout en bénéficiant de temps adaptés en petit groupe », explique Mme Cormier.



Ces temps adaptés, encadrés par une enseignante spécialisée et une AESH (Accompagnant d'Élève en Situation de Handicap), permettent de retravailler les matières fondamentales ou d'aborder les apprentissages différemment.

Mme Cormier souligne le rôle clé des AESH dans l'inclusion scolaire : « Leur mission est d'aider les élèves dans tous les moments de leur journée d'école et de les accompagner dans l'apprentissage scolaire grâce à des outils adaptés. Les AESH interviennent auprès d'élèves reconnus en situation de handicap, même s'ils ne font pas partie du dispositif ULIS ».

Mme Le Borgne ajoute : « Mon rôle est d'offrir aux élèves ULIS un cadre d'apprentissage adapté à leurs besoins spécifiques. J'utilise des méthodes pédagogiques variées, en rendant les enseignements accessibles, en passant par le jeu ou la manipulation, pour les aider à mieux appréhender les notions fondamentales (mathématiques, français) ».

Une école disposant d'un dispositif ULIS peut accueillir jusqu'à 12 élèves, la répartition gérée par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale après notification de la MDA. À l'école Louis Drouet, 11 élèves de différentes communes du département bénéficient actuellement de ce dispositif, et la dernière place devrait être attribuée très prochainement.



LE MOT DE VOTRE ÉLUE

Béatrice Bonvin, première adjointe au maire en charge des affaires scolaires

À Épernon, nous avons à cœur de garantir à chaque enfant la possibilité de valoriser son plein potentiel en nous adaptant aux besoins spécifiques des élèves. Notre mission est de favoriser au mieux l'égalité des chances et la fraternité. La ville, étant propriétaire des locaux des écoles maternelles et élémentaires, assure aussi l'accessibilité et le confort de ces élèves. L'école inclusive est un travail d'équipe entre différents acteurs de l'éducation, tels qu'enseignants, AESH, le Rectorat, la MDA.

Venez rencontrer votre élue, Béatrice Bonvin, lors de ses permanences les mercredis de 10h à 12h

VOS ÉVÈNEMENTS À ÉPERNON

20 janvier à 20h30

→ **Conseil municipal** – salle des Tourelles

→ **31 janvier à 19h30**

La nuit des conservatoires par le Prélude – salle de la Savonnière

→ **Du 17 au 21 février : stage d'hiver de football** par l'Amicale d'Épernon – pour les 8-13 ans (licenciés ou non) – au stade du Closelet

→ **18 février de 14h à 21h**

Don du sang – gymnase du Closelet

→ **24 février à 20h30**

Conseil municipal – salle des Tourelles

→ **1er mars de 9h à 12h**

Portes ouvertes du lycée Joséphine Baker à Hanches

→ **2 mars à 17h**

Café Citoyen avec le collège Michel Chasles – Les Pressoirs
Le harcèlement des jeunes ? Parlons-en... Tous les ans, le Café Citoyen du Val Drouette propose aux enseignants et jeunes du collège Michel Chasles de préparer ensemble un débat. Le harcèlement est le thème retenu cette année. C'est un phénomène qui s'est amplifié chez les jeunes, notamment avec l'utilisation des réseaux sociaux. Les collégiens et des enseignants impliqués dans le projet PHARE (Programme de Lutte contre le HARcèlement à l'École) travaillent autour de cette problématique. Un groupe d'élèves, de la 6^{ème} à la 3^{ème}, a décidé de s'emparer de ce sujet pour ce débat. Avec leurs professeurs et des membres du Café Citoyen, ils s'interrogeront sur une définition du harcèlement, ses causes, et des pistes à trouver pour l'endiguer. Une réflexion qui conduira, le dimanche 2 mars à 17h, à un débat coanimé avec les collégiens. Pour plus d'infos : www.cafecitoyenduvaldrouette.com



→ **9 mars à partir de 10h**

45^{ème} Prix Cycliste de la Ville d'Épernon – départ de la rue de Savonnière, puis de la mairie – arrivée rue des 4 filles



→ **15 mars à 10h**

Carnaval de l'association AME (Action Manifestation Évènement) – départ place de la mairie

→ **15 & 16 mars**

Festival voix et piano de l'Ensemble Vocal des Tourelles

Cette année, l'E.V.T. et son chef de chœur Gabriel Rigaux, proposent un printemps musical avec un festival « voix et piano » les 15 et 16 mars à l'Eglise Saint-Pierre.

• **15 mars à 20h :**

« **Mozart contre Mozart** »

Récital de Gabriel Rigaux au piano accompagné de commentaires sur la fabrique de la musique, introduit et conclu par de courtes pièces chantées par le chœur.

• **16 mars à 17h :**

« **Autour de Brahms et Fauré** »

Concert annuel de l'E.V.T. (Ensemble Vocal des Tourelles), accompagné au piano. Le programme est composé de morceaux de différentes longueurs aux rythmes contrastés. Verre de l'amitié à l'issue du concert.

→ **17 mars à 20h30**

Conseil municipal – salle des Tourelles

→ **18 mars à 19h**

Concert bis - le Prélude

→ **29 mars à 16h**

Concert bis des premières années le Prélude

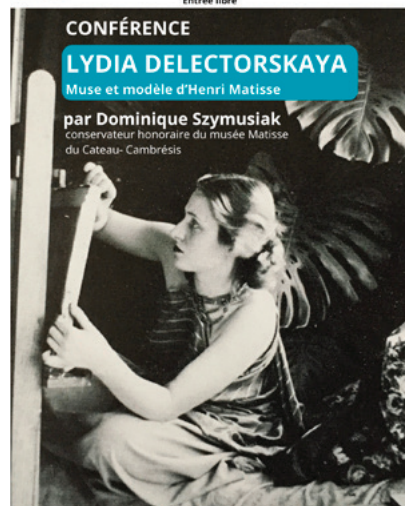
→ **29 mars à 17h**

Concert de printemps de l'Orchestre d'Harmonie d'Épernon – salle de la Savonnière

→ **29 mars à 19h**

Concert bis des adultes - le Prélude

ÉPERNON Salle des PRESSOIRS à ÉPERNON de 16h à 18h
Entrée libre



Exposition et conférence suivie d'un pot de l'amitié
Évènement organisé par l'association Les amis de Lydia Delectorskaya

→ **30 mars à 16h**

Conférence sur Lydia Delectorskaya – Les Pressoirs

Conférence de Dominique Szymusiak, conservateur honoraire du musée Matisse du Cateau-Cambrésis, sur Lydia Delectorskaya et son rôle dans la création artistique d'Henri Matisse.

Venez découvrir la muse et modèle du peintre qui vécut à Épernon !

Marchés hebdomadaires

Tous les mardis et samedis matins

Venez profiter de nombreux commerçants présentant des produits variés et locaux sur la place du Forum de 7h à 13h.

LES RENDEZ-VOUS DE LA PERGOLA

JANVIER

- **8 janvier à 15h30** : l'heure du conte (dès 4 ans)
- **11 janvier de 10h à 12h** : atelier jeux de société (à partir de 2 ans)
- **17 janvier de 19h à 21h** : soirée jeux de société (tout public)
- **24 janvier** - Dans le cadre de la Nuit de la lecture – sur réservation : Venez en pyjama, vos bibliothécaires enfilent le leur pour vous lire des histoires (doudous acceptés) :
 - à **18h30** : histoires pour petites z'oreilles en pyjama (0 à 3 ans)
 - à **19h30** : l'heure du conte en pyjama (dès 4 ans)
- **29 janvier de 18h à 20h** : tricot croch'thé (tout public)

FÉVRIER

- **4 février de 18h à 20h** : Escapade en musique : « la symphonie fantastique » de Berlioz (ados/adultes) - sur réservation
- **5 février à 15h30** : l'heure du conte (dès 4 ans)
- **8 février de 14h30 à 17h** : atelier jeux vidéo (tout public)
- **8 février à 14h30** : atelier créatif « carte animée » (5 à 7 ans) avec Violette – sur réservation
Les enfants réaliseront une petite carte en forme de chien coquin qui pourra bouger ses oreilles et sa langue. Ainsi il y aura un peu de découpe, du collage, un assemblage pour faire le petit mécanisme qui va faire bouger les oreilles et la langue et bien sûr de la décoration !
- **22 février à 10h30** : histoires pour petites z'oreilles (0 à 3 ans)
- **26 février de 18h à 20h** : tricot croch'thé (tout public)
- **28 février de 19h à 21h** : soirée jeux de société (tout public)

LA PERGOLA

11 avenue de la Prairie
02 37 83 55 99
lapergola@ville-epernon.fr

Horaires :

Mardi : 14h à 18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Jeudi : scolaires uniquement
Vendredi : 14h à 18h
Samedi : 10h à 17h

MARS

- **5 mars à 15h30** : l'heure du conte (dès 4 ans)
- **15 mars de 10h à 12h** : atelier jeux de société (à partir de 2 ans)
- **Du 18 mars au 4 avril** : exposition Alzheimer Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)
L'Architecture des possibles
Sophie Colas, photographe, a travaillé plusieurs semaines avec les équipes de l'AMDR, pour mettre en image patients, familles, aidants professionnels au cœur de leur domicile.
En effet, le domicile est un lieu de vie, de rencontres et d'échanges où la maladie, bien que présente, n'est pas un obstacle au « vivre chez soi ».
- **22 mars à 10h30** : histoires pour petites z'oreilles (0 à 3 ans)
- **26 mars de 18h à 20h** : tricot croch'thé (tout public)



 **ÉPERNON** 
WWW.VILLE-EPERNON.FR @MairieEpernon

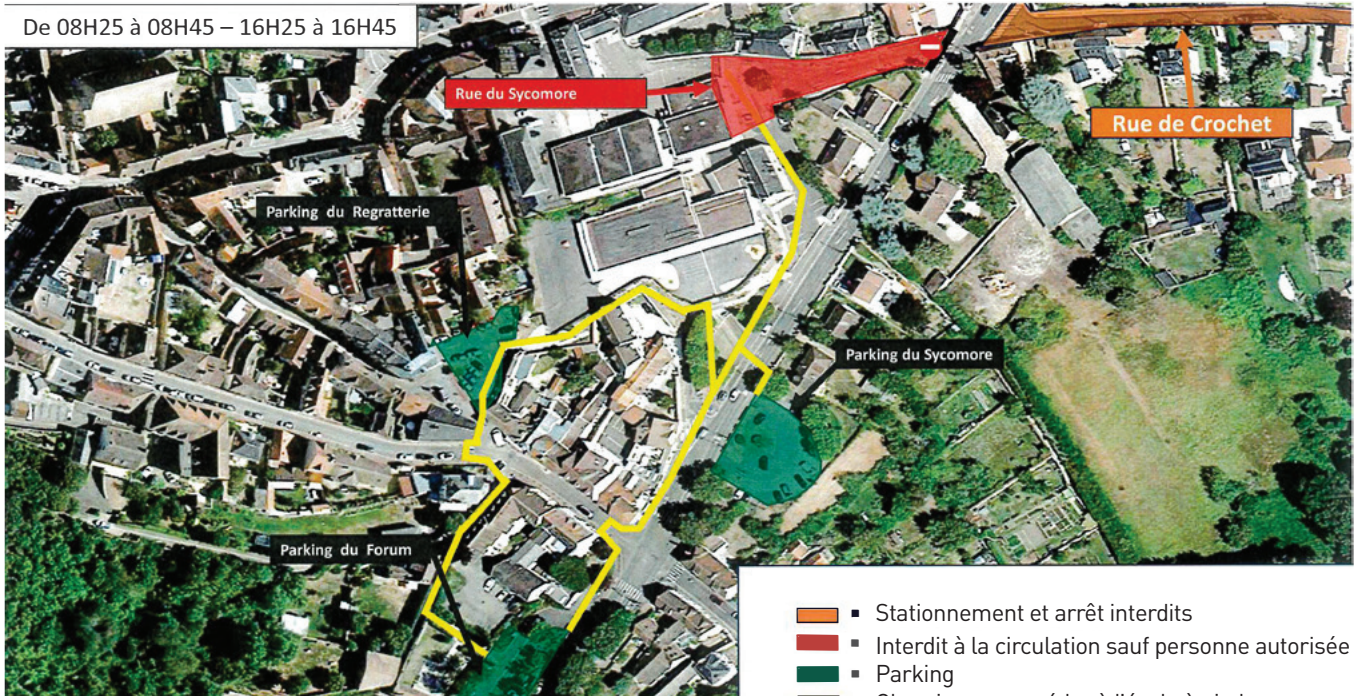
 **5€**

Retrouvez vos « instants cinéma » en salle Savonnière
programme & billetterie : www.ville-epernon.fr



MODIFICATION DE LA CIRCULATION RUE DU SYCOMORE

De 08H25 à 08H45 – 16H25 à 16H45



- Stationnement et arrêt interdits
- Interdit à la circulation sauf personne autorisée
- Parking
- Chemin pour accéder à l'école à pied

PROTÉGEONS NOS ENFANTS



La rue du Sycomore est
fermée à la circulation

LE MATIN de **8h25 à 8h45**
LE SOIR de **16h25 à 16h45**



ÉCOLE



Afin d'assurer l'accès en toute sécurité des élèves à l'école primaire Louis Drouet, la circulation sera interdite du 5 au 11 rue du Sycomore à Épernon lors des entrées et sorties de l'école, à titre expérimental, les lundis, mardis, jeudis et vendredis du 6 janvier au 4 avril 2025 (hors période de vacances scolaires).

- ÉTAT CIVIL -

NAISSANCES

AOÛT

- KETELS VOLLAIS Elio

OCTOBRE

- OULÈD BARKA Noah
- AQUALI Ayline
- GAIDI Linda

MARIAGES

JUIN

- HÉREMBERT Cédric et ANACHARSIS Manuela
- BRUNOT Maximilien et CLAIRET Mégane

SEPTEMBRE

- CHASSARANT Lionel et de SA FERNANDES Letty

Les événements d'état-civil que nous diffusons correspondent uniquement à ceux dont les familles autorisent la publication et ne sont donc pas exhaustifs.

BIEN VIVRE ÉPERNON

2024 fût bien compliquée pour nombre d'entre vous, et les collectivités dont la mairie d'Épernon, ont également été impactées... Espérons que 2025 soit meilleure.

A Épernon, s'ajoute la campagne électorale déjà démarrée il y a quelques mois (élections municipales en mars 2026...), avec des diffusions d'informations incomplètes et erronées par une partie de

l'opposition. L'intérêt pour les sparnoniens ? Nous n'entrerons pas dans ce « jeu ».

Conformément à nos engagements envers vous, et vous le constaterez dans quelques mois, nous n'augmenterons pas l'imposition locale.

Vous avez toutes et tous été impactés par de nombreuses augmentations en faisant vos courses, ou pour vos factures

d'énergie, entre autres, et notre volonté, affirmée, est ne pas vous pénaliser encore plus en ces moments difficiles.

Et nous n'oublions pas les personnes qui ont souffert des inondations.

Nous vous adressons, à toutes et tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 !

Dominique Bonnet, pour la majorité

ÉPERNON, NOTRE CITÉ DE CARACTÈRE

Nous souhaitons en cette nouvelle année vous souhaiter une bonne année ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers.

Nous souhaitons avoir aussi des pensées pour nos concitoyens touchés par les inondations et qui attendent désespérément des réponses de nos décideurs depuis la crue de 2016.

Le contexte national avec une inflation qui inquiète et va peser sur notre pouvoir d'achat.

Des augmentations de taxe sur les énergies.

Une potentielle volonté de baisser la couverture sociale ou médicale.

La situation communale est tout aussi inquiétante.

Une dette de plus de 10 millions €.

Une impossibilité annoncée de faire des travaux durant plusieurs années alors que notre cité se dégrade.

Un centre-ville toujours fermé depuis

maintenant 5 ans où enfin une solution est annoncée avec le rachat des bâtiments et leur démolition par un Etablissement Public Foncier.

Nous l'avions proposé dès la fin des expertises, il y a 3 ans.

Que de temps perdu !

Vos élus : B Estampe, I Marchand, R Hamard, F Pichard

MME DALILA DOROL

Chers Sparnoniens,

Recevez tous mes Meilleurs Voeux pour 2025 !

J'ai une pensée particulière pour les victimes des inondations. Je sais combien « l'après » est semé de difficultés psychologiques, financières, administratives.

J'aimerais également retenir toute les

actions individuelles qui se sont manifestées pour venir en aide à ces familles. Cette solidarité entre les individus grâce à ce sens de l'unité et ce défi commun est ce qui nous permet de surmonter les catastrophes qui se produisent, comme les catastrophes naturelles, les guerres ou les maladies.

Permettez-moi de citer l'une de ces actions :

Du fait de la fermeture pour quelques mois d'un salon de coiffure suite au sinistre, une

apprentie s'est retrouvée sans maître de stage.

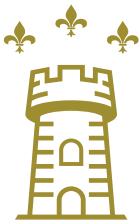
Grâce à la générosité d'Elodie qui l'a accueillie dans son salon, cette jeune fille va désormais pouvoir mener à bien ses études.

Dans cette grisaille, la solidarité est la valeur la plus humaine qui permet de résister aux adversités.

dalila.dorol@gmail.com

MME HÉLÈNE CHARRIER

La tribune de Madame Hélène Charrier ne nous est pas parvenue.



ÉPERNON



WWW.VILLE-EPERNON.FR



@MairieEpernon

AVEC VOUS SUR Instagram



@MairieEpernon